

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
22 MARS 2021

Géothermie de surface en Provence-Alpes-Côte d'Azur : une énergie renouvelable à haut potentiel régional



Le 19 mars 2021, la direction régionale de l'ADEME en Provence-Alpes-Côte d'Azur a organisé, en collaboration avec la Région, le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) et l'Association française des professionnels de la géothermie (AFPG), une journée virtuelle d'information régionale sur la géothermie dans les secteurs du résidentiel collectif et tertiaire.

Depuis le lancement du Fonds Chaleur en 2009, l'ADEME a soutenu 35 projets régionaux de géothermie pour 18,7 millions d'euros d'aides sur un coût total des opérations de 96 millions d'euros.

La direction régionale de l'ADEME poursuit cette **dynamique de déploiement local** en renforçant ses actions de sensibilisation auprès des acteurs territoriaux de la géothermie de surface. Parmi elles, la journée d'information du 19 mars, organisée sous la forme d'un webinaire en collaboration avec la Région, le BRGM et l'AFPG.

Une journée pour apporter une vision globale de la géothermie en région et des outils concrets aux porteurs de projets

Cette journée a permis aux acteurs de la filière de se réunir et d'échanger autour d'interventions d'experts et de retours d'expérience. Les experts ont présenté la **géothermie de surface**, ses **atouts** pour notre région, ainsi que les **outils, techniques et financiers**, pour permettre aux (futurs) porteurs de projets de mettre en œuvre une installation de géothermie, de récupération d'énergie sur l'eau de mer (**thalassothermie**) ou de pompe à chaleur sur eaux usées (**cloacothermie**).

La géothermie en Provence-Alpes-Côte d'Azur : pourquoi se mobiliser ?

Un atlas et une étude de potentiel réalisés en 2012/2013 par le BRGM ont démontré le **potentiel important de la géothermie de surface (sur sondes ou sur nappe) en Provence-Alpes-Côte d'Azur**. De plus, son **littoral étendu est propice au développement de la thalassothermie**. L'utilisation de pompes à chaleur sur ces ressources permet d'atteindre des **coefficients de performance (COP) élevés** et d'apporter également une **solution de rafraîchissement efficace**. Aujourd'hui, le principal frein est la méconnaissance des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'œuvre pour ce type de technologie. C'est pourquoi l'ADEME renforce ses actions d'information.

L'investissement nécessaire est par ailleurs plus élevé que pour des systèmes classiques à énergie fossile. Cependant, **grâce aux aides du Fonds Chaleur de l'ADEME et aux soutiens des autres collectivités, il est amorti en quelques années**.

Prochainement, le développement de la géothermie en Provence-Alpes-Côte d'Azur va être accéléré par la mise en place de **contrats de développement des énergies renouvelables thermiques** sur 5 territoires de la région.

CONTACTS PRESSE

Direction régionale de l'ADEME en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Morgane MESLIN, chargée de communication

04 91 32 84 50 / morgane.meslin@ademe.fr

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME – l'Agence de la transition écologique –, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines – énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... – nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.ademe.fr / @ademe